

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 AVRIL 2024 A 15 H

PROCES-VERBAL

MEMBRES DU CONSEIL	QUALITE	PRESENT	ABSENT	A DONNE PROCURATION A	REPRESENTE PAR SON SUPPLEANT
LEANDRI Ange-François	Président	X			
OLLANDINI Jean-Baptiste	Secrétaire	X			
ALARIS Nicolas	Titulaire				
ANDREANI Marie-Ange	Titulaire				
BARCELO Angelika	Titulaire				
BARTOLI Jean-Jacques	Titulaire	X			
BARTOLI Paul-Marie	Titulaire	X			
CAITUCOLI Paul-Joseph	Titulaire				
CARRIER Marie-Antoinette	Titulaire				
CIANFARANI Pierre	Titulaire	X			
CORTI Jacques	Titulaire				
COSTANZO Mathias	Titulaire	X			
DUVAL Danielle	Titulaire				
ETTORI Ghislaine	Titulaire	X			
FAGGIANI Alain	Titulaire				
GIAIACOPI Michel	Titulaire	X			
ISTRIA Mireille	Titulaire	X			
ISTRIA Patrice	Titulaire	X			
LARI Ange	Titulaire				
LEANDRI Jean-Yves	Titulaire	X			
LUCIANI Jean-Pierre	Titulaire				
MAZZONE Jean-Bernard	Titulaire	X			
MICHELETTI Vincent	Titulaire	X			
MONDOLONI Jeannine	Titulaire				
MONDOLONI Marie-Pierre	Titulaire				
MONDOLONI Marie-Liliane	Titulaire				
MOZZICONACCI José-Pierre	Titulaire	X			
NICOLAI Jacques	Titulaire				
NICOLAI-PIETRI Paule-Marie	Titulaire				
PAOLINI François	Titulaire	X			
PERENEY Jean	Titulaire	X			
PIANELLI CASANOVA Angélique	Titulaire	X			
PUCCI Joseph	Titulaire				
PTHOD HONORE Myriam	Titulaire				
QUILICHINI Pascal	Titulaire				
QUILICHINI Paul	Titulaire	X			
ROCCA Antoine	Titulaire				
SCANAVINO François-Joseph	Titulaire				
TABERNER Elisabeth	Titulaire	X			
TOLINI Jean-Pierre	Titulaire	X			
TRAMONI Michel	Titulaire	X			

Le quorum, fixé à 41, est atteint compte tenu de la présence de 21 conseillers.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport de la Chambre régionale des comptes sur les exercices 2018 à 2022.

Monsieur OLLANDINI JB est désigné secrétaire de séance.

Point n°1 : Rapport définitif de la Chambre régionale des comptes.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Monsieur Paul-Marie BARTOLI indique que la commune a délibéré pour pouvoir formaliser le transfert de la ZA de Tralavettu et de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Monsieur Jean-Jacques BARTOLI évoque une réunion de travail avec la DRFIP et la volonté affichée de traiter la problématique des restes à recouvrer.

Monsieur José-Pierre souhaite attirer l'attention du Conseil sur les difficultés du budget ASSAINISSEMENT.

Pour Monsieur Paul-Marie BARTOLI, ce rapport est constructif sur certains points mais il estime que certaines observations ne sont pas partagées notamment sur la compétence EAU et ASSAINISSEMENT, sur l'autonomie financière ou sur le financement des budgets annexes par le budget général.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Sans objet, le Conseil communautaire ayant acté la communication du rapport définitif de la CRC.

Point n°2 : Budget ASSAINISSEMENT 2024 – Décision budgétaire modificative n°1.

I. Rapport.

CF. Ci-après.

II. Discussions.

Néant.

III. Demande de scrutin particulier.

Néant.

IV. Résultat des votes.

Présents	Procurations	Exprimés	Pour	Contre	Abstention
21	6	27	27	0	0

Le rapport est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 16h30.

**
*